



Séjour Rando Santé/Visites à Singleyrac Dordogne

40, rue principale
27420 Villers-en-Vexin
tél. : 06 88 86 43 86
lenthais.alain@gmail.com

du 24/04 au 01/05/2027

Bulletin d'inscription à remettre avant le 30 octobre 2026 **et Règles de vie pour les séjours randos:**

1) Les Séjours ou Week-End Rando sont réservés en priorité aux licencié(e)s et adhérent(e)s du club VEXIN RANDO.

* NOM : Prénom :

Date de naissance : N° Licence :

N° Tél Portable :

Adresse :

e-mail :

Régime alimentaire particulier : oui non

Chambre individuelle : oui non

Personne à prévenir en cas de besoin : (nom, prénom, n°téléphone) :
..... ;

* NOM: Prénom :

Date de naissance : N° licence :

Régime alimentaire particulier : oui non

Adresse:.....

N°Tél Portable:

e-mail :

Personne à prévenir en cas de besoin : (nom, prénom, n°téléphone) :
..... ;

* Nbre de personnes :

Coût : € x = € réglé par chèque(s) à l'ordre de VEXIN RANDO avant le 24 Mars 2027.

Acompte versé à l'inscription: 200 € x = €

2) J'accepte de partager l'hébergement : oui non

3) Pour le transport, je choisis :

- le transport groupé : oui non

- mon véhicule personnel: oui non

- mon véhicule personnel et j'accepte de prendre d'autres passagers :

oui non

4) J'ai pris connaissance du règlement intérieur de VEXIN RANDO et je m'engage à m'y conformer. J'ai pris connaissance notamment des articles relatifs à l'organisation d'un séjour et je m'engage à les respecter.

5) Je m'engage à respecter les conditions financières et d'organisation précisées dans l'activité proposée (même lieu d'hébergement, même lieu de restauration, ...). En cas de désistement, je m'engage à avertir le plus tôt possible la responsable de l'organisation du séjour ou le Président VEXIN Rando et à fournir tous les justificatifs nécessaires pour la constitution d'un dossier annulation.

Pour les manifestations nécessitant une organisation spécifique (nombre d'inscrits, répartition dans les chambres ou hébergements, transport, coût du guide, ...), je m'engage à supporter les frais supplémentaires en cas de désistement (frais d'annulation, frais incombant à une organisation différente que celle définie au préalable, ...), quelque soit le motif de mon désistement sauf cas de force majeure considérés dans les assurances annulation.

6) Toute personne contrevenante à ce règlement pourra être exclue du groupe et suspendue d'éventuelles inscriptions sur d'autres séjours ou Week-End Rando.

Fait à: Le:

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

